



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E153426

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2025

ÉDITÉ LE 07/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/08/2008

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 25/11/2024
0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 507 636 983 00029

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 80 11666

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F34128X

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F34128X

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : HALIS PEINTURE

8 RUE DES ALIZES
LOTISSEMENT PARC ALIX
69720 SAINT-BONNET-DE-MURE

Téléphone : 06 07 38 17 37

Portable : 06 07 38 17 37

Site Internet : www.halis-entreprise.fr

E-mail : halis.aydogan@free.fr

Responsabilité légale :
AYDOGAN HALIS CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 7121 PROB | Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE | 11/04/2024 |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 06/04/2021 |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 06/04/2021 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus | 11/04/2024 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.